



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°547) DE MISE A  
DISPOSITION, DES SALLES BOUQUET,  
BERLIOZ ET AILEY, A L'ASSOCIATION  
COMPAGNIE SANDRINE ANGLADE**

**DÉCISION N° AU-18-323  
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Compagnie Sandrine Anglade », représentée par M. Jean-Pierre DUCLOS, en qualité de Président, et domiciliée 4 avenue Antoine Quinson, 94300 Vincennes, pour des répétitions, dans la salle Bouquet, le 19 novembre de 10 h à 15 h 30, les 20, 23 et 27 novembre de 9 h à 22 h 30, les 21, 26 et 28 novembre de 9 h à 15 h 30, le 21 novembre de 18 h 30 à 22 h 30 et les 22 et 29 novembre 2018 de 9 h à 16 h, dans la salle Berlioz, le 30 novembre 2018 de 9 h à 22 h 30 et dans la salle Ailey, le 19 novembre 2018 de 10 h à 13 h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Compagnie Sandrine Anglade », représentée par M. Jean-Pierre DUCLOS, en qualité de Président, et domiciliée 4 avenue Antoine Quinson, 94300 Vincennes, une convention de location de salles pour des répétitions, dans la salle Bouquet, le 19 novembre de 10 h à 15 h 30, les 20, 23 et 27 novembre de 9 h à 22 h 30, les 21, 26 et 28 novembre de 9 h à 15 h 30, le 21 novembre de 18 h 30 à 22 h 30 et les 22 et 29 novembre 2018 de 9 h à 16 h, dans la salle Berlioz, le 30 novembre 2018 de 9 h à 22 h 30 et dans la salle Ailey, le 19 novembre 2018 de 10 h à 13 h ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20181022-lmc1H5701H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 24/10/2018  
Date de Publication : 24/10/2018